



Chefs d'entreprise, accueillez un enseignant en immersion !



→ Quelles sont les entreprises qui peuvent participer au programme ?

- TPE (moins de 10 salariés), PME (moins de 250 salariés), ETI (250 à 4999 salariés) ou grandes entreprises (plus de 5000 salariés)
- tous secteurs d'activité
- situées dans le Nord-Pas de Calais



→ Pourquoi y participer ?

- Faire découvrir les pratiques de l'entreprise
- Echanger sur vos métiers et parcours respectifs
- Faire comprendre les besoins de l'entreprise

→ Les trois temps d'un accueil réussi

1 / FAIRE CONNAISSANCE

Avant d'être immergé dans votre entreprise, l'enseignant participe à un programme de formation à distance (via m@gistère la plateforme de formation continue de l'éducation nationale). C'est au cours de cette première étape que nous lui transmettons les informations utiles concernant votre entreprise que vous aurez pris soin de renseigner lors de votre inscription en ligne. À l'issue de cette première étape, l'enseignant vous contactera directement par téléphone et organisera avec vous une première rencontre pour faire connaissance et vous présenter les conventions de stage.

2 / ACCUEILLIR ET SUIVRE LE PROGRAMME

Vous accueillez l'enseignant jusqu'à deux jours dans votre entreprise. Les journées sont à fixer conjointement et ne sont pas obligatoirement consécutives. Le programme est établi entre vous et l'enseignant. Vous bénéficiez d'un livret d'accueil.

3 / PARTAGER LES EXPÉRIENCES

Les organisateurs vous proposent de participer à la restitution collective. Vous pourrez ainsi réagir au rapport d'étonnement formalisé par l'enseignant que vous aurez accueilli. La date et le lieu vous seront transmis lors de votre inscription.

+ de 250
enseignants et
autant d'entreprises
inscrits par an.



En pratique

Inscription, contact
et agenda sur le site
clubster-ecole-entreprise.com

Rejoignez le clubster

école-entreprise sur



FORMATIONS

Un programme de formation clé en main, basé sur le principe de l'immersion, inscrit au PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION. Il s'adresse à tous les enseignants volontaires de l'enseignement secondaire de l'Académie de Lille. Les entreprises sont mobilisées par l'ensemble des partenaires du Clubster école-entreprise (MEDEF Nord-Pas de Calais, UIMM Nord-Pas de Calais, CCI de région Nord de France, CMA Nord-Pas de Calais, Pôle Excellence Mécanique représentant de la FIM en Nord-Pas de Calais, UIT Nord, UIC Nord-Pas de Calais, ARIA Nord-Pas de Calais et Picardie ...).

Nouveauté 2017 : un programme quasi-similaire se développe avec l'enseignement supérieur – notre réseau recherche également des entreprises volontaires pour accueillir des enseignants de l'Université et des grandes écoles.

